

ansigné : la guerre des voisins

avec sursis et pendant deux ans. Il a même paru à l'occasion de la fête de Noël. Bilan : onze jours d'ITT. Il a duré depuis que mes sursis sont déjà terminés. « C'est lui qui a prévenu dans la nuit de Noël, mais je ne supporte pas qu'on vienne m'agresser chez moi, et je ne vous parle pas des vols et des dégâts sur mon véhicule. Trois jours avant, il est entré chez moi en défonçant le portail pour me voler des affaires, et c'est pas la première fois qu'on s'introduit chez moi. » La victime, elle, raconte que depuis cette soirée, elle a encore dû porter plainte pour tapage nocturne, à cause de la musique que le voisin met à fond. En parcourant le rapport de l'expertise psychiatrique, le juge a constaté que le prévenu souffrait de troubles sérieux, hallucinations, délire de persécution, et a noté l'altération du discernement. Autant d'arguments pour l'avocat de la défense qui a incité le tribunal à « ne pas verser dans la facilité ».

la visage pour lui souhaiter Noël

ans, la nuit de Noël, 43 ans, souvent conjoint et sur son ex-épouse, ont décidé de se séparer. Ça a commencé, l'alcool. Forcément. À 1 police a dû venir à la maison pour le visage. Il devait être hospitalisé, mais au niveau de la santé, seulement le lundi dans la

salle d'audience du tribunal correctionnel. L'ex-mari est sans emploi depuis le mois d'octobre et il n'a plus de logement. « Je l'aurais pris gentiment chez moi, a expliqué la victime, mais faudrait qu'il arrête de boire ! ». « Le vrai problème, c'est l'alcool, a fait valoir l'avocat de la défense, il lui faut un suivi. Il a essayé de couper les ponts avec ce milieu en rejoignant la communauté d'Emmaüs à Laval, mais le conseiller du service pénitentiaire d'insertion et de probation lui a déconseillé à cause du suivi du dossier. Il est dans un cercle vicieux. Il a été condamné à douze mois de prison, puis la révocation d'un sursis antérieur à hauteur de six mois.

Les valises sur le palier

À 31 ans, c'est la vingtième fois qu'il comparaisait, lundi, devant un tribunal correctionnel. Motifs : violences, violences avec arme, stupéfiants, fausse monnaie, extorsion... En juin dernier, de retour chez lui après une nuit passée en discothèque, sa compagne, avec laquelle il a eu un enfant, et qui l'avait hébergé à sa sortie de prison, l'a mis dehors avec ses affaires. Mal lui en a pris. Elle s'est retrouvée à l'hôpital avec une plaie à la tête. Il s'est mis à appeler sur son téléphone, plus de cinquante fois, en la menaçant et en l'insultant. « J'ai peut-être fait un geste brusque, a-t-il tenté de faire croire au tribunal, je n'ai pas voulu la faire tomber volontairement. Et si je l'ai appelée c'était pour avoir des nouvelles de mon fils » Il a été condamné à dix-huit mois de prison, dont neuf avec sursis.

Posson Packaging développe le concept et la recette du bonheur

Tout comme le cadeau de Noël offert en clin d'œil à ses fournisseurs et clients, l'entreprise de cartonnage Posson surfe sur la réalité augmentée de son savoir-faire et possède désormais son usine.

Patrick HOFF
agence.sable@maine-libre.com

Petit cadeau de fin d'année, joliment emballée dans les petites boîtes de carton maison, la recette du sablé en réalité augmentée est envoyée aux quelque 1 500 fournisseurs, clients et partenaires de Posson Packaging. Une gourmandise locale, doublée d'une application android à scanner grâce à son portable ou autre tablette sur chaque emballage...

Clin d'œil numérique et symbolique du savoir-faire et de la dynamique de l'entreprise de cartonnage pilotée par Sylvie Casenave-Péré depuis 1995. « Une boîte de vœux pour envoyer à tous du positif dans un emballage valorisant aussi ce que Posson est capable de faire », résume la présidente, laquelle, en cette période de rush de fin d'année, peut aussi évoquer et valoriser son beau cadeau de Noël.

L'acquisition des locaux est une réelle bouffée d'air

Devant 300 personnes, personnels et familles réunis autour du récent Noël de l'entreprise et de la remise des médailles du travail, Sylvie Casenave-Péré annonçait en effet officiellement que Posson était désormais propriétaire de ses bâtiments sur le site d'activités Ouest Park, à Louailles, depuis 2004, Posson ne pouvait qu'entrevoir un déménagement à terme de son usine, louée jusqu'alors à la Secos (Société d'équipement et de construction de la Sarthe). « À terme du bail de 9 ans, la règle de calcul était simple. Où nous pouvions acheter ou glors, tenant compte également du prix qui pouvait augmenter



Louailles, décembre 2015. Sylvie Casenave-Péré entourée de Maxime Plcco, responsable du bureau d'études qui a coordonné la réalisation de l'emballage cadeau en réalité augmentée destiné aux partenaires de Posson, et de Nicolas Fouscier, directeur général de l'entreprise.

entre-temps, nous partions construire ailleurs », résume Sylvie Casenave-Péré qui avait engagé une procédure judiciaire depuis 4 ans déjà.

Les politiques sont intervenues En octobre dernier, le président de la Secos, Dominique Le Mèner, nouveau Président du conseil départemental, acceptait au final de vendre les locaux à Posson. « Il n'y a pas d'indignité à remercier de leur intervention les politiques qui sont intervenus, Martine Crnkovic, maire de Louailles et Dominique Le Mèner. Cet achat du site nous offre des perspectives, une vraie bouffée d'air qui déboulera à terme

notre rentabilité », explique Sylvie Casenave-Péré.

Travail, volonté, collégialité Effet miroir, l'acquisition des locaux qui évite désormais à Posson de recourir aux 4 000 m² de bâtiments éloignés en divers endroits du site principal, recentre le travail de tous et chacun sur la productivité. « On a fait évoluer nos productions avec un investissement lourd en logiciels pour accroître cette dernière, sans pour autant modifier notre important parc machines ». Visiblement, la présidente de Posson sait insinuer une dynamique

réelle au plus près des forces vives de l'entreprise. La thématique du talent, évoquée à l'adresse des 120 employés de l'entreprise par la présidente, conduit à cela : « On a tous du talent caché, il faut apprendre à l'identifier et le valoriser », souligne-t-elle. Au point d'évoquer, en leitmotiv, « le travail, la volonté et collégialité » qui semblent harmoniser les efforts des équipes d'encadrements et encourager l'implication des salariés. « Chez Posson, il y a une vraie joie de vivre l'entreprise. En tout cas, je souhaite y développer à la fois le concept et la recette du bonheur... »

Un développement réfléchi

Posson Packaging, déjà multi-labelisé et certifié, devenu en 20 ans un incontournable créateur et fabricant d'emballages cartonnés, appuiera en 2016 son leadership national et son développement à l'international sur son 1^{er} rapport RSE (responsabilité sociétale des entreprises). L'entreprise sarthoise se veut pionnière, en tout cas fer de lance des multiples engagements du RSE. Ainsi les domaines social, environnemental, économique et de gouvernance seront coordonnés au profit de son implication dans le territoire. « En tant

qu'acteur local, la dynamique d'investissement de Posson a un réel impact en terme de retombées économiques en Pays de la Loire, estimé à 5,1 M€ », précise Nicolas Fouscier, Directeur général. « Développement des compétences, implications des salariés, maîtrise des coûts énergétiques, insertion et emploi, gouvernance collégiale et participative », autant d'atouts mis en œuvre dans le cadre du RSE. En surfant sur cette volonté de développement réfléchi et motivé, Posson espère encore accentuer son chiffre d'affaires de 24 M€ en 2014.



Les bâtiments situés sur le site Ouest Park appartenant désormais à Posson.

Pour un réveillon réussi en Sarthe

★ ★ MENU DE LA SAINT SYLVESTRE ★ ★
ENTRÉE ET PLAT OU PLAT DESSERT : 37€
ENTRÉE, PLAT ET DESSERT : 43€

Apéritif
Tranche de bloc de foie gras de canard et pain grillé
Filet de bœuf et foie gras poêlé ou Pavé d'aiguillettes de canard 140gr et foie gras poêlé
Grande maison Courtepaille marron, rhum et vanille

Jeu de 31

Le Select Discothèque
Nuit de la St Sylvestre

Jeu de 31

DISCOTHEQUE
LE GARDEL
31 décembre 2015
Le programme

22h : Ouverture du GARDEL. Décoré comme jamais !
Entrée : 1 Corso - Vestiaire : 2€ €
(Des déguisements vous seront remis)

Musique : Bonne année
Animation de "MIKAPERCU LIVE GROUP" DJ invite ses percussionnistes pour encore plus de rythme et d'ambiance.
Venez déguster (jambons, ondeaux, lunettes etc...)